

Chalette

Magazine municipal / n°27 / juin 2012



Place Commune



Concours municipal
des maisons et balcons
fleuris

P 7



Les Centres de Loisirs
d'été

P 13



CONCERT IDIR SAMEDI 23 JUIN 21H
JUMELAGE-EXPOSITIONS- VILLAGE D'ENFANTS-CIRQUE-RESTAURATION-
LAC DE CHALETTE - ENTRÉE GRATUITE

FÊTE DE
CHALETTE
23 ET 24 JUIN 2012

Dossier : La Fête de Chalette
23 et 24 juin

Retour sur les résultats de l'élection présidentielle 2012

La gauche progresse fortement !

À Chalette lors du premier tour, le total des voix de gauche augmente fortement par rapport à la dernière élection présidentielle, passant de 2544 voix (43,97 %) à 2878 voix (53,14%). L'essentiel de la dynamique de la gauche vient de la percée du Front de Gauche qui, avec un total de 1077 voix, présente un gain de 752 suffrages par rapport à 2007 (passant de 5,62 % à 19,89 %) tandis que, dans le même temps, François Hollande avec un total de 1648 voix est en baisse de 43 voix par rapport à Ségolène Royal en 2007. Notons également que les deux partis de l'extrême gauche, le N.P.A. et L.O., perdent



respectivement 204 et 65 voix, tandis que les Verts maintiennent pratiquement leur score de 2007 (passant de 66 à 62 voix).

Recul de Nicolas Sarkozy et nouvelle percée du F.N. !

Le président sortant, avec un total de 959 voix, perd 436 suffrages. Avec 17,71 %, il se place seulement à la quatrième place, derrière le F.N. qui perce à droite. Marine Le Pen gagne en effet 315 voix par rapport au score de son père en 2007. L'électorat de droite perdu par Nicolas Sarkozy se retrouve directement chez Marine Le Pen. Avec 21,05 % des suffrages (un score supérieur au score national), on assiste donc à une accélération de «l'extrême-droitisation» de la droite plutôt qu'à une percée populaire de Marine Le Pen chez de nouveaux électeurs. François Bayrou n'est pas parvenu à rééditer son résultat du 22 avril 2007 ; le candidat du Modem perd 487 voix lors de ce scrutin (passant de 809 à 322 voix).

La participation a été élevée et s'est établie à 76,02 %, au-dessous cependant de celle – exceptionnelle – enregistrée le 22 avril 2007 (80,83 %) mais parmi les plus hautes de la Vème République. Alors que l'abstention croît régulièrement depuis plusieurs années à chaque scrutin intermédiaire, l'élection présidentielle reste capable de mobiliser les électeurs et conserve son statut d'exception en France.

Au soir du 6 mai à Chalette, la gauche a largement conforté son score du 1^{er} tour ! Avec 62,20 % et un total de 3223 voix, elle devance Nicolas Sarkozy de 1264 suffrages. Par rapport à 2007, la gauche progresse de près de 9 %, la droite perdant 645 voix. Autre enseignement : Chalette reste la commune de l'agglomération et du département la plus ancrée à gauche.

W. Le Bellec

Résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle 22 avril 2012 à Chalette

Nombre d'inscrits	7284	
Nombre de votants	5537	
Bulletins nuls	121	
suffrages exprimés	4 416	
Nom des candidats	Nb de Voix	%
Eva Joly	62	1, 14
Marine Le Pen	1140	21, 05
Nicolas Sarkozy	959	17, 71
Jean-Luc Mélenchon	1077	19, 89
Philippe Poutou	65	1, 20
Nathalie Arthaud	26	0, 48
Jacques Cheminad	8	0, 15
François Bayrou	322	5, 95
Nicolas Dupond-Aignan	109	2, 01
François Hollande	1648	30, 43

Résultats du 2^e tour de l'élection présidentielle - 6 mai 2012

- Nombre de votants : 5550
- Bulletins nuls : 368
- Suffrages exprimés : 5182
- François Hollande : 3223 voix, 62,20 %
- Nicolas Sarkozy : 1959 voix, 37,80 %

Sommaire

P2 - Actualités
Retour sur les résultats de l'élection de la présidentielle 2012

P3 - Actualités
Droit au logement : le maire et les associations interpellent le Premier ministre

P4 - On en parle
Le bureau de poste de Vésines bientôt rouvert

P5 - Invité du mois
Léo Remyot, un jeune lycéen engagé

P6 - Vivre Ensemble
Bientôt un écrivain public à votre disposition

P7 - Développement durable
Concours municipal des maisons et balcons fleuris
Adoption d'un règlement

P8 - Du côté de la radio
Réflexion, créativité et convivialité entre les peuples

P9-10-11 - Dossier
Fête de Chalette – 23 et 24 juin

P12 - Arts et culture
150 spectateurs à la deuxième soirée Label Tremp. Prochain concert, vendredi 8 juin à 20 h au Hangar

P13 - Sports et loisirs
Alice, Harry, Jack, Percy, Astérix, en fil conducteur des vacances d'été des centres de loisirs

P14 - A travers la ville
Opération Tranquillité Vacances (O.T.V)

P15 - Histoire d'avant
Il était une fois la papeterie de Bûges

P16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Droit au logement : Le maire et les associations interpellent le Premier ministre !

La pratique de l'expulsion locative est inhumaine ! Elle est d'ailleurs condamnée par les instances internationales comme étant une violation des Droits de l'Homme. Elle doit cesser ! C'est le sens du courrier que viennent d'adresser la Municipalité, les présidents des associations engagées dans la lutte pour « le droit au logement pour tous » et les représentants syndicaux au nouveau Premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

Depuis plusieurs années, pour mettre fin à l'inhumanité des expulsions locatives, des maires se mobilisent un peu partout en France avec leur population et prennent des arrêtés municipaux interdisant les expulsions pour les personnes de bonne foi. Pour rappel, la Ville de Chalette s'est engagée dans ce dispositif le 16 avril 2011, à l'issue d'un conseil municipal extraordinaire et public. A cette occasion deux arrêtés ont été pris : l'un contre les expulsions, l'autre contre les coupures d'énergies.

Depuis, ces deux arrêtés ont été annulés par le Tribunal Administratif et ont été déferés devant la Cour d'Appel. Malgré cette décision de justice, le maire a tenu à souligner que la Ville et les associations ont poursuivi la mobilisation sur le terrain par la création d'un réseau d'alerte et d'accompagnement des personnes en instance d'expulsion ou de coupures d'énergie. Avant de prendre de nouvelles décisions, il est important d'interroger le nouveau gouvernement sur la question. Ainsi, dans son adresse au Pre-

mier ministre, Franck Demaumont indique qu'après l'échec patent de la loi DALO « *qui ne permet pas, sur le terrain, de répondre aux demandes légitimes des populations, et avant de renouveler une prise d'arrêtés visant à interdire les expulsions locatives et les coupures d'énergie, nous souhaitons connaître votre position et votre calendrier pour mettre fin à ces pratiques d'un autre âge et qui constituent, légalement, un trouble manifeste à l'ordre public* ».

W. Le Bellec



Elections législatives : mode d'emploi les 10 et 17 juin

Les 10 et 17 juin prochains se dérouleront les premier et deuxième tours des élections législatives. Pour participer à ces scrutins, il faut être âgé de 18 ans le jour du premier tour, disposer de la nationalité française et être inscrit sur les listes électorales. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h sans interruption. Le numéro du bureau et son adresse sont indiqués sur la carte d'électeur. Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité.

Procuration

Si vous êtes absent de votre domicile à ces dates, vous pourrez tout de même effectuer votre devoir de citoyen en votant par procuration. Pour cela il convient de se rendre au commissariat de police ou au tribunal d'instance de Montargis, de fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ...) et de renseigner un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Le jour du scrutin votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni de la



procuration et d'une pièce justifiant de son identité. Il votera alors en votre nom. A noter que le mandataire doit obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de la commune. Pour tout renseignement complémentaire ou une question particulière, contactez le service « Elections » au 02 38 89 59 57.

Navette de bus

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour vous rendre à votre bureau de vote, un service de navette gratuit est à votre disposition. Contactez le 02 38 89 59 57.

On en parle...

Le bureau de poste de Vésines bientôt rouvert

Depuis quelques semaines le bureau de poste de Vésines est fermé au public, cette situation engendrant moult désagréments pour les usagers du quartier. En effet, suite à des problèmes d'hygiène soulevés par le personnel, les employés ont fait

valoir leur droit de retrait, provoquant de fait la fermeture de l'établissement public. Alertée dès le début, la Ville de Chalette est intervenue à plusieurs reprises en faisant agir les Services Techniques et en contactant la direction de La Poste afin que toutes les disposi-

tions soient prises pour régler au plus vite la situation. La source des problèmes vient d'être identifiée et les travaux pour les résoudre sont en cours de réalisation. Le bureau de poste devrait donc pouvoir rouvrir ses portes courant juin.

B. Taleb



Un collège flambant neuf pour la rentrée 2013

La pose de la première pierre du futur collège Pablo-Picasso qui se construit face à l'ancien, dans le quartier du Lancy, a eu lieu vendredi 13 avril.

Dans le cadre de la modernisation des établissements de l'enseignement secondaire dont il assure la gestion patrimoniale, le Conseil Général du Loiret a engagé une opération de reconstruction globale du collège Pablo-Picasso de Chalette. Cette opération de reconstruction permettra au collège de doubler sa superficie. Elle améliorera également les conditions d'accueil et de fonctionnement de l'établissement qui sera structuré en

trois grands pôles : le pôle « vie du collège », le pôle « enseignement » et le pôle « restauration scolaire ».

Ce nouveau bâtiment sera réalisé avec les normes H.Q.E. (haute qualité environnementale) : cette démarche vise à limiter à court et à long termes les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saines et confortables avec, notamment, une forte



Franck Demaumont en compagnie de 2 vice-présidents du Conseil général : Antoine Carré et Michel Grillon et d'une jeune collégienne.

implantation de bois. Panneaux solaires thermiques, panneaux photovoltaïques, chauffage par géothermie seront également intégrés aux nouveaux bâtiments. Le projet de reconstruction s'accompagne aussi d'un projet d'aménagement des abords du collège dans la perspective de favoriser les conditions d'accès des usagers et utilisateurs.

Déborah Creff

Les travaux du futur groupe scolaire du bourg démarre

Avenue Jean-Jaures, les travaux de terrassement ont été engagés à côté de la poste pour laisser place au futur groupe

scolaire du Bourg dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2013. Nous reviendrons régulièrement sur l'avancement de ce chantier.





Léo Remyot

Léo Remyot, un jeune lycéen engagé

Lorsqu'on rencontre Léo pour la première fois, rien ne le distingue des lycéens de son âge. Vêtu d'un jean et d'un tee-shirt, il ressemble à n'importe lequel de ses congénères. Pourtant, Léo a une particularité. Élève de seconde au Lycée en Forêt de Montargis, il est un fervent militant de l'Union Nationale Lycéenne (U.N.L.), le plus important syndicat lycéen de France. Et lorsqu'on s'enquiert de ce qui l'a motivé à s'investir dans un syndicat, sa réponse est multiple : « *La première raison, c'est que ma mère est prof et syndicaliste, et mon père un ancien militant politique. J'ai donc dès ma plus tendre enfance baigné dans cette ambiance. La deuxième raison, c'est que je viens du Collège Pablo-Picasso où j'ai côtoyé beaucoup de collégiens victimes du décrochage scolaire et ceci m'a révolté* ».

Léo, ou l'enthousiasme de la jeunesse

Du haut de ses 15 ans, Léo dégage une énergie et des convictions à toute épreuve. Jeune homme très occupé, il jongle habilement entre ses études, la musique- il joue du saxo dans différents groupes, la voile et ses activités syndicales. Comme il le précise, « *tout est question d'organisation ; si on est bien organisé, on peut concilier études et activités extrascolaires sans problème* ». Léo est de toutes les manifs, notamment celles contre les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale. Mais il ne se limite pas à ces seules revendications. Une des grosses batailles de cette année à laquelle il a participé a été celle contre la réforme des lycées. Pour Léo, « *cette réforme a pour seul objectif de supprimer des postes et des heures aux élèves. Nous nous battons également pour le droit de vote des lycéens au Conseil d'Administration dans les lycées, ceci est un vrai enjeu. Dans notre lycée, grâce à l'action, le Conseil d'Administration s'est opposé à deux reprises à la dotation horaire (nombre d'heures attribuées aux lycées)* ». Et d'ajouter : « *Et la lutte continue puisque pour la rentrée 2012, sept postes et demi sont supprimés au Lycée en Forêt et onze à Durzy ; de plus ce sont les plus jeunes professeurs qui en font les frais* », s'insurge-t-il.

« Il y a encore du pain sur la planche ! »

Aussi lorsqu'on lui demande s'il compte continuer l'an prochain à s'investir dans le syndicat, la question lui apparaît comme une ineptie : « *Bien sûr que oui ! J'envisage même de me présenter à un poste de responsabilité au sein du syndicat. Certes, il faudra mener campagne et être convainquant, mais ça ne me fait pas peur* ». Et d'ajouter : « *En septembre, nous aurons de quoi faire. Nul doute que nous nous battons pour récupérer des postes de profs et exiger des effectifs d'élèves moins élevés dans les classes. Et puis un syndicat doit rester indépendant quelle que soit la couleur des dirigeants* » revendique-t-il avec la fougue et l'enthousiasme propres à la jeunesse.

Mais Léo garde le sens des priorités car, après un baccalauréat ES, il aimerait entrer à Sciences Po ou bien étudier l'histoire. Dans l'immédiat, souhaitons-lui bonne chance pour sa campagne en septembre prochain et, comme jeunesse rime souvent avec espérance, émettons le vœu qu'il contribue par son action aux côtés de ses congénères à l'édification d'un monde meilleur.

B. Taleb

Union Nationale Lycéenne (U.N.L.)

- > 7 000 adhérents, présente dans 80 départements
- > Seule organisation représentée au Conseil Supérieur de l'Éducation (C.S.E.)
- > En septembre 2012, création d'un syndicat à Gien et Orléans

Vivre ensemble

Bientôt un écrivain public à votre disposition

Dans le cadre du projet de rénovation du quartier du Château-Blanc et de la création d'un équipement inter-communal, une étude a mis en évidence un certain nombre d'enjeux et de besoins pour ce territoire. Les principaux consistent d'une part à accompagner les personnes en situation de fragilité dans leurs démarches au quotidien et, d'autre part, à apporter à la population un premier niveau d'information, une orientation ou un accompagnement dans les démarches administratives ou en ligne (Internet).

La Ville de Chalette, sans attendre, a mis en place depuis le 15 mai dernier une action allant dans ce sens. Ainsi depuis cette date, Philippe Gonthier, chargé de développement social à la Ville de Chalette-sur-Loing, assure des permanences notamment d'écrivain public⁽¹⁾ et d'aide à l'écriture, ainsi que de sensibilisation à la citoyenneté. Ces permanences se déroulent tous les lundis et jeudis de 14 h à 17 h à la salle municipale du Château-Blanc située 8 rue de la Pontonnerie à Chalette.

B. Taleb



⁽¹⁾ L'écrivain public ou écrivain conseil est un interlocuteur neutre. Son but est avant tout d'aider ceux qui ne trouvent pas les mots, ceux qui ont peur de les chercher ou ceux qui n'ont pas le temps d'y penser. Il est en mesure d'assurer une communication écrite pertinente et efficace. Du document administratif en passant par la lettre de motivation ou des écrits plus personnels, il aide à mettre des mots sur vos idées.

Un tournoi pour clore la saison de l'U.S.C. Foot.

Le 30 juin prochain, l'Union Sportive de Chalette football organisera un tournoi de jeunes au stade de la Garenne. Il concernera la catégorie U11, soit des enfants âgés de 10 et 11 ans. Huit équipes minimum et dix équipes maximum seront présentes, soit près d'une centaine de « footeux ». Des équipes venant de l'agglomération montargoise, Amilly, Cepoy-Corquilleroy, ainsi que de Seine-et-Marne, InterLoing (entente Château-Landon – Souppes) et Moncourt-Fromonville, commune située en limite nord de Nemours à une quinzaine de kilomètres de Fontainebleau. Une équipe portugaise sera également présente. Elle viendra de Chafe, ville si-



tuée au nord du Portugal, voisine de Viana do Castelo. Le contact avec cette équipe s'est fait par l'intermédiaire de l'ancien président de l'U.S.C. Foot, Lino da Rocha, qui a noué des relations avec des éducateurs du club portugais. C'est ainsi qu'il les a invités à venir passer le week-end dans notre ville afin de participer au tournoi le samedi 30 juin et à une visite de Paris le dimanche 1^{er} juillet. Le tournoi se déroulera durant toute la journée du samedi, sur deux terrains en largeur avec huit joueurs par équipe.

P. Avezard

Le Service Culturel prend ses quartiers au Hangar

Le Service Culturel va déménager très prochainement pour s'établir au Hangar. Le but est de créer un véritable pôle culturel. L'idée est de mettre en place une unité au niveau de la salle de spectacles du Hangar grâce à un regroupement de tous les agents. Tout sera centralisé pour être efficace à tous

les niveaux : l'accueil du public ou encore la gestion de la salle du Hangar. Un lieu de ressources d'informations et de documents culturels verra également le jour. Le but est aussi de se doter d'outils informatiques et téléphoniques plus efficaces. Selon Stéphanie Romero, directrice du Service Culturel, « cette action vise à



rendre ce lieu culturel encore plus vivant et convivial, ainsi qu'à lui donner une visibilité plus importante ».

D. Creff

Concours municipal des maisons et balcons fleuris

Adoption d'un règlement

Le Conseil Municipal du 21 mai a adopté à l'unanimité le règlement du concours municipal annuel des maisons et balcons fleuris qui, jusqu'à ce jour, n'en disposait pas. Chalette Place Commune en présente ici quelques extraits.

Objectif du concours

Il est rappelé que l'objectif du concours est de récompenser les actions en faveur :

- de l'embellissement et du fleurissement des jardins d'agrément, façades, balcons, terrasses, des résidences collectives et des commerces,
- de la diversité des légumes et des fruits, des bonnes pratiques de jardinage, de l'esthétisme et de l'ornement floral du jardin potager.

Lors de l'inscription, une copie de règlement sera adressée à chaque participant. Cette inscription vaut accord tacite sur chacune des dispositions du règlement.

Droit à l'image

En acceptant le règlement, chaque participant autorise tacitement la Ville à utiliser, sur tous les supports de communication municipaux, les photos des jardins prises dans le cadre de ce concours, et celles prises lors de la remise des prix.

Critères de jugement et de notation

Le jury prendra en compte divers éléments pour la notation :

- variété du fleurissement (5 points),
- esthétisme du fleurissement (5 points),
- intégration des principes de développement durable : emploi de variétés peu gourmandes en eau, non arrosage des pelouses, récupération des eaux de pluie, production de plants à partir de semis et graines du commerce ou de récoltes personnelles (3 points),



- participation à l'entretien et à l'embellissement de l'espace public : entretien de son trottoir, fleurissement sur la voie publique (2 points).

Les hors concours

Les lauréats distingués deux années consécutives parmi les trois premiers seront « hors concours » pendant deux ans à condition que le niveau de fleurissement soit maintenu. Ils seront visités par le jury et invités à la cérémonie de remise des prix.

Remise des prix

Les lauréats se verront attribuer, comme chaque année, des prix récompensant l'effort d'embellissement ainsi réalisé : un bon d'achat et une composition fleurale. Seront cités les noms du premier pour chaque catégorie et

celui des cinq meilleurs de tous. Les gagnants du concours se verront remettre des bons d'entrées pour des visites de jardins en lien avec le fleurissement.

Engagement des participants

L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

Enfin la Ville se réserve le droit de modifier le règlement avant chaque édition du concours.

B. Taleb

> Concours 2012 :

Inscription à partir du 4 juin au Service « Vie des quartiers » au 02 38 98 87 92

> Visite du jury communal : Première quinzaine de juillet

Du côté de la radio...

Réflexion, créativité et convivialité entre les peuples !

Les 23 et 24 juin, lors de la fête de la ville, l'occasion sera donnée de découvrir, échanger et partager, apprendre et dialoguer, écouter et rencontrer, fêter... la solidarité internationale et l'amitié entre les peuples en direct sur Radio Chalette.



Durant ce week-end l'ensemble de l'équipe de Radio Chalette (bénévoles, techniciens, journalistes..) fera vivre de l'intérieur la Fête de Chalette aux auditeurs. Le site du lac de Chalette sera donc le théâtre d'un programme non stop autour de la question des solidarités locales et internationales, de l'amitié entre les peuples. Postulat de départ : du Nord au Sud, d'Est en Ouest, tout est lié. Une décision prise en un point de la planète peut avoir des conséquences pour tous. Dans le monde, plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim et vivent dans des bidonvilles... La pauvreté ne cesse d'augmenter, les inégalités se renforcent alors que les richesses se multiplient. Alors que la mondialisation accroît les liens entre les pays et que les choix politiques et économiques actuels mettent la planète en péril, la solidarité internationale est plus que jamais nécessaire.

Qu'est-ce que la solidarité internationale ?

La solidarité internationale, c'est quoi ? Comment les associations, habitants, élus qui s'impliquent dans ce domaine appréhendent-ils ces termes ? Qui aide qui et comment s'exprime cette solidarité ? Pour tenter de répondre à ces questions, durant ces deux jours, il sera proposé de donner la parole à chaque association pour recueillir son avis sur ce thème. Ainsi, un temps d'échange aura lieu avec les

représentants des associations locales de Chalette : AFACS, Portugais du Gâtinais, Iberia Cultura, MRAP, Femmes Solidaires, Ibuka, Mimosa ACOTAM, Femmes Demboubé, Découverte de l'est européen, Collectif immigrés, ASC Turque, Artisans du monde, Amnesty international, Agir pour la Palestine... Radio Chalette souhaiterait aussi faire réagir les habitants sur ce qu'est, pour eux, la question de la solidarité internationale. Durant ces deux jours seront également abordées une multitude de thématiques en lien avec la problématique centrale de la fête telles que : les droits humains, la souveraineté alimentaire, les paradis fiscaux, l'économie sociale et solidaire, la paix et les conflits, les migrations, l'environnement et l'écologie... Autant de thèmes déclinés avec des invités en direct mais également au travers d'interviews de dirigeants nationaux d'associations œuvrant dans ces domaines (Secours Populaire, MRAP, Mouvement de la Paix, ATTAC, les Amis du Monde Diplomatique...). Témoignages également des élus de Chalette et des villes jumelles sur l'engagement de la Ville à l'international. Pourquoi la commune souhaite-t-elle contribuer à l'édification d'un monde solidaire fait de relations durables entre les peuples ? Quel sens politique donner à la solidarité internationale ? Pourquoi la Ville de Chalette souhaite-t-elle poursuivre des relations mêlant échanges des expériences et des savoirs avec ses villes jumelles...?

W. Le Bellec

La Fête de Chalette, un rendez-vous familial, festif, et ouvert sur le monde

Les 23 et 24 juin prochains, petits et grands pourront se retrouver à la base de loisirs du lac dans le cadre de la traditionnelle fête de la ville. Durant ces deux jours de fête, des espaces dédiés aux animations en direction des enfants seront proposés par les différents services municipaux. Des structures gonflables, des animations sportives, culturelles, encadrées par des animateurs permettront, de se distraire dès le plus jeune âge.

> Structures gonflables :

des Lègos géants, des Water Balls, le Toboggan Winnie, le Château Multicolor, le Parcours Country...

> Des espaces d'animations :

du côté des pratiques sportives, baignade, voile, poney, tir à l'arc, tennis de table, beach volley, VTT, canoë kayak, sumo

> Animations diverses :

jeux de bois, atelier d'échecs, jeux de quilles, pêche à la ligne, chamboule-tout, atelier d'art plastique

Une garderie sera à la disposition des parents par créneaux d'une heure. Cet espace sera ouvert durant les deux jours.



Solidarité et ouverture sur le monde

La solidarité internationale est une solidarité entre celles et ceux qui, ici comme là-bas, rêvent, luttent et agissent pour plus de justice. Une solidarité active incarnée par nos choix personnels et collectifs. Si les crises actuelles exacerbent les tensions et le repli sur soi, elles représentent aussi de formidables opportunités de prises de conscience et de créativité pour refuser l'inacceptable. Nos interdépendances, locales et mondiales, deviennent alors sources de rencontres, d'alliances et de transformation sociale. La Fête de Chalette sera l'occasion de s'informer, d'exprimer ensemble notre solidarité et d'agir concrètement pour un monde plus juste ! Devenir « citoyen du monde » nécessite de vouloir connaître et comprendre ce qui nous entoure et de prendre conscience que nos propres pratiques et habitudes ont une incidence directe sur notre avenir à tous !

N'oublions jamais aussi que la solidarité internationale ne se limite pas à pourvoir une aide matérielle aux populations en souffrance dans les pays défavorisés. Elle comprend aussi une exigence citoyenne de sensibilisation et d'éducation. La ville retrouve alors un peu de ce qui est dans sa nature : être à la fois un point de rencontre entre des peuples et des cultures, et un lieu privilégié de brassage culturel. Ainsi durant ces deux jours, cultures d'ailleurs, causes humanitaires, élans de solidarité vont être les maîtres mots relayés par les acteurs locaux. À tra-

vers la présence des nombreuses associations de la ville, les visiteurs pourront aller à la rencontre du folklore du monde entier : Turquie, Espagne, Portugal, Ukraine, Palestine... D'autres à caractère humanitaire ou solidaire seront également présentes pour sensibiliser le public à leurs actions.

Se tourner vers les autres, c'est aussi porter un autre regard sur soi-même !



Idir en concert

L'artiste Idir sera en concert à la Fête de Chalette le samedi 23 juin sur la scène du théâtre de verdure. Il posera sa voix douce et caressante sur les textes poétiques et engagés de ses anciens albums, comme « *La France des couleurs* » ou encore « *Identités* »...

Rencontre avec le plus populaire des chanteurs kabyles...

Vous aviez déjà donné un concert à Chalette en l'an 2000. Douze ans après, quel souvenir gardez-vous de votre passage à Chalette ?

Je me souviens que le concert s'était déroulé en plein air ; le temps n'était pas très clément ce jour-là mais le public avait été très réceptif et sensible à ce que j'essayais de faire passer.



La Fête de Chalette aura cette année pour thème « l'amitié entre les peuples ». C'est un sujet qui vous tient à cœur ?

Oui, car ce n'est qu'à travers l'amitié qu'on peut échanger des points de vue, se connaître mieux pour pouvoir s'apprécier et voir ce que l'on peut construire ensemble.

Que voulez-vous apporter au public lors de votre concert le 23 juin à Chalette ?

Un peu de voyage, du rêve, la perspective et surtout l'espoir de passer une excellente soirée parce que c'est une région que j'aime beaucoup. J'espère que les spectateurs seront nombreux à venir nous rejoindre le 23 juin prochain.

Déborah Creff

Programmation culturelle

> Samedi 23 juin

■ En matinée :

- initiation au cirque par les Croqueurs de pavés et déambulation
- à partir de 10 h 30 : chorales (écoles et chorale Air du temps sur la grande scène)
- 11 h 30 : Inauguration de la fête

■ Dans l'après-midi :

- 14 h : le show salsa par 4 couples de danseurs et initiation du public par deux profs – scène 2
- de 14 h à 16 h : rencontre libre avec les maires des villes jumelles au stand de la Ville
- 16 h 30 à 17 h 30 : contes palestiniens par le théâtre du tiroir sous la tente berbère
- 17 h 30 : spectacle « *On a oublié le chap !* » les Croqueurs de pavés

■ En soirée :

21 h : Idir – grande scène

> Dimanche 24 Juin

■ En matinée :

- initiation au cirque par les Croqueurs de pavés et déambulation
- 11 h 30 : Fanfare KHFB – déambulatoire

■ Dans l'après-midi :

- début d'après-midi : signature du protocole de jumelage avec Nilüfer, sur la grande scène
- 16 h : Lino Ribeiro accompagné d'un guitariste concert Fado sous le chapiteau
- 17 h : Fanfare KHFB – déambulatoire



Liste des associations présentes sur la fête

- ACPETAM
- AFACS
- AGAT
- Agir pour la Palestine
- Amnesty international
- APE Bourg
- Artisans du monde
- ASC Turque
- Autrement, autres mots
- Collectif BDS
- Collectif immigrés
- CNL 45
- Découverte de l'est européen
- Femmes Demboubé
- Femmes solidaires
- Iberia Cultura
- Ibuka
- Les croqueurs de pavés
- Mimosa ACOTAM
- Modélisme naval
- MRAP
- Portugais du Gâtinais
- Radio Chalette
- Randonnée chalettoise



Dossier / Fête de Chalette

Jumelage

Chalette, ville engagée dans la solidarité et la culture de paix, est en effet jumelée avec le quartier de Dnieprovski de Kiev (Ukraine) et Ponte de Lima (Portugal). Elle a également développé des liens d'amitié avec la ville de San Antonio de los Baños à Cuba. Enfin un projet dans le domaine de l'éducation avec la ville de Pout au Sénégal a été réalisé avec le Service Jeunesse de la Ville.

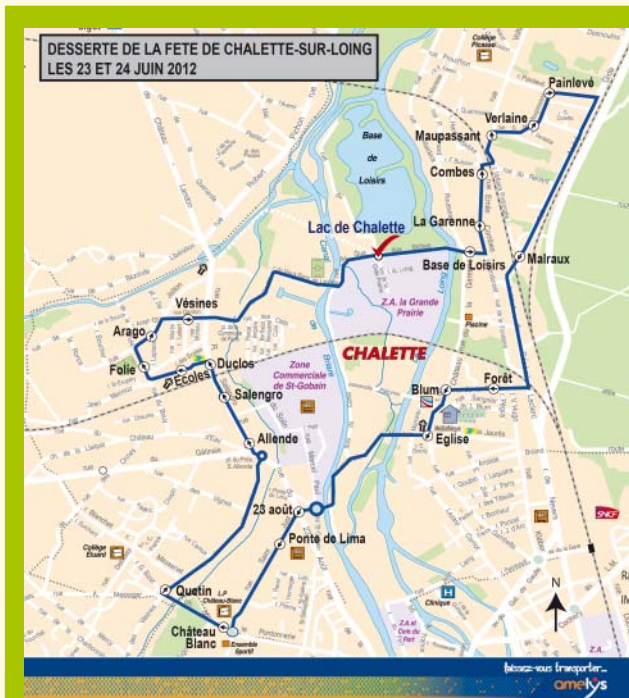


Rencontre entre les maires de Nilüfer et de Chalette

Fidèles à leurs valeurs internationalistes, les élus ont donc décidé de donner comme thème à la Fête de Chalette 2012 l'amitié entre les peuples. Ce sera l'occasion pour le maire de contresigner officiellement et publiquement le protocole de jumelage avec la ville de Nilüfer (Turquie) dont la première partie a été signée le 1^{er} décembre 2011 et de présenter le projet de coopération décentralisée avec Askar (camp de réfugiés palestinien situé en Cisjordanie).

Zoom sur Nilüfer

Créée en 1987, Nilüfer est située dans la province de Bursa, à trois heures de route d'Istanbul, et compte 350 000 habitants. Elle accroît sa population d'environ 12 000 habitants par an. La municipalité est dirigée par Mustafa Bozbey et la majorité municipale est issue du parti socialiste turc, en opposition au parti gouvernemental AKP. Ancienne capitale de l'empire ottoman, Bursa accueille un patrimoine historique riche et varié remontant à l'époque romaine. Elle est réputée pour le thermalisme avec ses nombreuses sources d'eau chaude. Etape importante de la route de la soie, elle est connue pour ses soieries et ses cuirs.



Transports spéciaux Fête de la ville de Chalette-sur-Loing Lac de Chalette - Samedi 23 juin et dimanche 24 juin 2012

	SAMEDI 23 JUIN 2012					DIMANCHE 24 JUIN 2012		
	Aller	Aller / Retour	Aller / Retour	Aller / Retour	Dernier retour	Aller	Aller / Retour	Dernier retour
CHÂTEAU BLANC	9H40	11H25	13H25	17H25	-	11H25	15H55	-
QUETIN	9H41	11H26	13H26	17H26	-	11H26	15H56	-
ALLENDE	9H42	11H27	13H27	17H27	-	11H27	15H57	-
SALENGRO	9H43	11H28	13H28	17H28	-	11H28	15H58	-
DUCLLOS	9H44	11H29	13H29	17H29	-	11H29	15H59	-
ECOLES	9H45	11H30	13H30	17H30	-	11H30	16H00	-
FOLIE	9H46	11H31	13H31	17H31	-	11H31	16H01	-
ARAGO	9H47	11H32	13H32	17H32	-	11H32	16H02	-
VESINES	9H48	11H33	13H33	17H33	-	11H33	16H03	-
HUTCHINSON	9H49	11H34	13H34	17H34	-	11H34	16H04	-
LAC DE CHALETTE	9H51	11H36	13H36	17H36	23h30	11H35	16H05	19H00
BASE DE LOISIRS	9H52	11H37	13H37	17H37	23H31	11H36	16H06	19H01
LA GARENNE	9H53	11H38	13H38	17H38	23H32	11H37	16H07	19H02
COMBES	9H54	11H39	13H39	17H39	23H33	11H38	16H08	19H03
MAUPASSANT	9H55	11H40	13H40	17H40	23H34	11H39	16H09	19H04
VERLAINE	9H55	11H40	13H40	17H40	23H34	11H39	16H09	19H04
PAINLEVE	9H56	11H41	13H41	17H41	23H35	11H40	16H10	19H05
MALRAUX	9H57	11H42	13H42	17H42	23H36	11H41	16H11	19H06
FORET	9H58	11H43	13H43	17H43	23H37	11H42	16H12	19H07
BLUM	9H59	11H44	13H44	17H44	23H38	11H43	16H13	19H08
EGLISE	10H00	11H45	13H45	17H45	23H39	11H44	16H14	19H09
23 AOUT	10H01	11H46	13H46	17H46	23H40	11H45	16H15	19H10
PONTE DE LIMA	10H02	11H47	13H47	17H47	23H41	11H46	16H16	19H11
CHÂTEAU BLANC	10H03	11H48	13H48	17H48	23H42	11H47	16H17	19H12
QUETIN	10H04	11H49	13H49	17H49	23H43	11H48	16H18	19H13
ALLENDE	10H05	11H50	13H50	17H50	23H44	11H49	16H19	19H14
SALENGRO	10H06	11H51	13H51	17H51	23H45	11H50	16H20	19H15
DUCLLOS	10H07	11H52	13H52	17H52	23H46	11H51	16H21	19H16
ECOLES	10H08	11H53	13H53	17H53	23H47	11H52	16H22	19H17
FOLIE	10H09	11H54	13H54	17H54	23H48	11H53	16H23	19H18
ARAGO	10H10	11H55	13H55	17H55	23H49	11H54	16H24	19H19
VESINES	10H11	11H56	13H56	17H56	23H50	11H55	16H25	19H20
HUTCHINSON	10H12	11H57	13H57	17H57	-	11H56	16H26	-
LAC DE CHALETTE	10H15	12H00	14H00	18H00	-	12H00	16H30	-

Transports spéciaux gratuits pour la Fête de la ville Samedi 23 juin et dimanche 24 juin 2012

Arts et culture

150 spectateurs à la deuxième soirée Label Trempl. Prochain concert vendredi 8 juin à 20 h au Hangar

Encore un beau succès pour la deuxième soirée du tremplin musical organisé par Radio Chalette, en partenariat avec le Service Culturel de la Ville, qui a eu lieu vendredi 27 avril à la Maison des Arts.

Ce tremplin musical qui a pour but de promouvoir les artistes locaux s'installe vraiment et durablement dans la région. Quatre groupes du secteur, Mozaïk, Tigan Palarii, Blue babil et Rames d'âmes, ont joué devant des spectateurs nombreux et enthousiastes. Ne manquez sous aucun prétexte la dernière sélection vendredi 8 juin dans la salle du Hangar de Chalette avec, cette fois-ci, les groupes

Ni queue ni tête, Wild Bard, Thérapie Blues et les Moonclovers. La grande finale qui sera retransmise sur les ondes de Radio Chalette et de Méga FM se tiendra le samedi 15 septembre également au Hangar de Chalette, lors du week-end des Journées du Patrimoine. **Pour plus d'informations, consultez le site internet <http://www.labeltrempl.fr>**

Déborah Creff



Un appel aux musiciens pour la Fête de la musique

Le Service Culturel de Chalette mettra en place une scène jeudi 21 juin place Jean-Jaurès à l'occasion de la Fête de la musique à partir de 17 h. Si vous souhaitez vous produire sur scène ce jour-là, inscrivez-vous au Service Culturel de Chalette au 02 38 07 24 95.

Le Portugal à l'honneur

Samedi 31 mars, le Conseiller général Maire de Chalette a reçu à l'hôtel de ville Carlos Dos Reis, élu conseiller des communautés Portugaises et élu municipal depuis 30 ans à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Ce chalettois de cœur, ancien travailleur d'Hutchinson a son arrivée en France devait recevoir une décoration pour ses activités de conseiller des communautés portugaises. En raison de son attachement à notre ville, il a souhaité que cette réception soit organisée à l'Hôtel de Ville de Chalette. C'est pourquoi Monsieur Demaumont a eu le plaisir d'accueillir le Docteur José Cesario, ministre et secrétaire d'état aux communautés portugaises.

Lors de cette cérémonie solennelle mais néanmoins très conviviale, Franck Demaumont, après avoir souligné le grand honneur pour la ville de recevoir le ministre portugais, devait affirmer « que, dans le contexte actuel, nous avons intérêt à resserrer les liens entre les peuples » et rappeler l'importance de la communauté portugaise à Chalette : « Nous avons des citoyens engagés dans le domaine économique, social et culturel. L'important, ce sont les liens que l'on tisse au quotidien et c'est le sens du jumelage que nous avons



avec Ponte de Lima depuis de très nombreuses années ». Pour sa part, le ministre a déclaré qu'au nom de son gouvernement il savait tout ce qui était réalisé à Chalette pour défendre les droits des Portugais, mais aussi la culture portugaise.

Carlos Dos Reis a évoqué quant à lui, non sans une certaine émotion, son arrivée à Chalette et combien Vésines l'avait touché, il y a 50 ans, lorsqu'il sortait de l'usine et passait devant la mairie en rêvant qu'un jour il pourrait y entrer. Ce samedi 31 mars, son rêve s'est réalisé.

Les discours terminés, de nombreux cadeaux et médailles ont été échangés.

Le Ministre a remis à Carlos Dos Reis la médaille des communautés portugaises et le Maire a offert au Ministre la médaille de la ville.

Le Docteur Cesario ministre a profité de sa visite à Chalette pour se rendre dans l'après-midi dans les locaux de l'association des Portugais du Gâtinais, présidée par Manuel Torres. Ce dernier a reçu des mains du ministre une plaque d'honneur. Enfin le groupe folklorique Ronda Tipica, bien connu des Chalettois, a ponctué cette journée par une représentation qui a ravi le ministre.

Animation Centre de Loisirs, il est temps d'inscrire vos enfants ! Alice, Harry, Jack, Percy, Astérix en fil conducteur des vacances d'été des centres de loisirs

Dans un peu moins d'un mois vont débiter les grandes vacances. Certains jeunes de Chalette vont avoir la chance de partir et de respirer l'air de la mer ou de la montagne. Mais pour ceux qui restent, l'ennui ne sera pas de mise avec de nombreuses activités prévues par les Services Enfance Jeunesse et Sports avec **les centres de loisirs Cosson et Aragon**.

Le centre **Cosson** accueillera comme à son habitude les enfants âgés de 3 à 6 ans. Pour ces vacances, direction et animateurs ont retenu pour thème en juillet « *Alice aux pays des merveilles* » avec une lecture du roman de Lewis Carroll, la création de personnages et de décors et la mise en scène de la parade des personnages comme spectacle de fin de centre. En août, le thème sera « *Les pirates... à la recherche du trésor de Barbebouc* ». Chasse au trésor, ateliers créatifs, fabrication de décors « pirate », et mise en scène et préparation du

spectacle de fin de centre. À cela s'ajouteront des activités de découverte de la nature en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Eau, des lectures de contes en partenariat avec la Médiathèque, des séjours camping, « *nuits au centre* » ou encore des sorties à la base de loisirs et des croisières sur le bateau « *Ville de Chalette* ».

> **Les enfants de 6 ans à 10 ans** auront rendez-vous au centre Aragon. Avec « *Fantasy land* », à travers la mise en scène d'un conte fantastique, les jeunes juilletistes pourront vivre des aventures extraordinaires et rencontrer différents personnages : Harry Potter, Bilbo le Hobbit ainsi que Percy Jackson... Les aoûttiens auront, eux, la compagnie des deux irréductibles Gaulois Astérix et Obélix qui s'installeront au centre avec leurs amis.

> **Pour les 10 à 14 ans**, le Service des Sports propose pour le mois de juillet un « *Club ados* ». Voile, paddle, trampoline, judo, hockey, BMX, VTT, tennis de table, badminton, tir à l'arc, équitation et sorties sont annoncés. Pour tous renseignements, contacter David Goron au 06 08 70 77 58.

P. Avezard



Inscriptions

- Du 11 juin au 27 juin 2012 au Service Scolaire en mairie
Téléphone : 02 38 89 59 00
ou 02.38.89.59.70.
- Jours et horaires :
 - > les lundi et mercredi de 13h30 à 17h30,
 - > les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,
 - > le samedi de 8h30 à 12h30.

Documents à fournir :

- Attestation d'assurance extrascolaire responsabilité civile, obligatoire,
- Attestation d'assurance extrascolaire individuelle accident, recommandée,
- Bon vacances, Aides aux Temps Libres, de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Carnet de santé de l'enfant.

Pour toutes informations complémentaires au sujet des activités proposées aux jeunes durant les vacances d'été à Chalette, ou les modalités d'inscription ainsi que les tarifs, reportez-vous à la plaquette disponible en mairie prochainement.

Retrouvez tout le programme de l'été dans le magazine de juillet



A travers la ville

Opération Tranquillité Vacances (O.T.V.)

Durant les mois de juillet et août, les Polices municipale et nationale renouvellent l'Opération Tranquillité Vacances.

Si vous partez en vacances, vous avez la possibilité de signaler votre absence à l'une des deux Polices en vous inscrivant sur la liste commune de ces deux services. Afin de faciliter cette démarche, vous pouvez retirer un bulletin d'inscription à l'accueil de l'hôtel de ville ou à celui de la Police municipale dont les bureaux sont situés au 93 rue de Villemandeur. Cette opération est un service gratuit, assuré toute l'année par la Police municipale de Chalette.

Informations utiles

Vous disposez de cinq jours ouvrables pour déposer plainte et faire connaître à votre assureur le vol dont vous avez été victime.

■ **Police municipale :**
93, rue de Villemandeur
Chalette-sur-Loing
Tél. : 02 38 07 11 87



■ **Police nationale :**
27, rue du Port – Montargis
Tél. : 02 38 28 38 28
ou 17 (Police secours)

État civil :

Naissances :

THIAM Sawdatou
ÖCAL Melis
RAVET Lou-Ana
ALIX-THIÉVENT Morgan
CAKAL Ahmet
FOY Lison
BERNARD Simon
HEDHIRI Youssef
DROIN Giulia
COUTELLIER Manoé
DIA Samba
MORE-CHEVALIER DIOL Louis
DIA Mika

Mariages :

SENOI Bilal et YILDIZ Hasret
HAMDOUN Moad et BAZZIN Zahra

Décès :

VILLARD Michel
VIVIER Robert
PESCI Joëlle
SAILLANT Raymond

Du nouveau à l'Espace Public Numérique (EPN) situé dans la Médiathèque de Chalette.

Doté de 9 nouveaux ordinateurs l'EPN de la médiathèque propose, tous les samedis à 16h, des formations gratuites tous publics d'1h30. Voici le programme de juin et juillet 2012.

- 2 juin 2012 à 16h / Télécharger & Installer des logiciels
- 9 juin 2012 à 16h / Photo 1 : rangements, dossiers, renommer
- 16 juin 2012 à 16h / Recherches internet : entraînement
- 23 juin 2012 à 16h / Ordinateur 2 : Sécurité et maintenance

Pour s'inscrire, il suffit d'avoir sa carte Agorame et de passer à l'EPN, ou bien de téléphoner au 02 38 07 24 92, ou d'adresser un mail à epn.chalette@gmail.com

- 30 juin 2012 à 16h / Photo 3 : montages
- 7 juillet 2012 à 16h / Traitement texte 2 : tableaux
- 21 juillet 2012 à 16h / Photo 2 : retouches rapides
- 28 juillet 2012 à 16h / Photos de vacances, aides et conseils.

De la prévention routière dans les écoles

Christian Berthier, premier adjoint au maire, et Bernard Patureau, adjoint aux affaires scolaires, ont remis jeudi 12 avril un certificat de participation à la prévention routière aux élèves de l'école du Bourg.

950 écoliers de la ville ont été initiés aux gestes à adopter pour prévenir tout accident de la route durant ces dernières semaines. En partenariat avec l'Education Nationale, le service la police municipale s'est rendu dans les écoles afin de sensibiliser les enfants au danger de la route mais aussi, au code de la route.



Histoire d'avant

Il était une fois la papeterie de Bûges...



Esquisse du projet de réaménagement

Un papier issu d'un procédé original

Notons qu'au 18^{ème} siècle le nombre de livres et de journaux s'accrût en France ; les moulins à papier du Dauphiné, du Vivarais, de Chalette et de la région d'Annonay (Ardèche) se développèrent. En 1786, Pierre-Alexandre Léorier Delisle (né à Valence en 1744, mort à Montargis en 1826) publia à Londres les œuvres du marquis de Villette. L'ouvrage offrait la particularité d'être imprimé sur du papier d'écorce de tilleul pour les 156 premières pages, et sur différents végétaux pour les pages suivantes. Le papier avait été fabriqué par la papeterie de Bûges. C'est dans ce livre que Léorier Delisle, soucieux de redresser la situation économique de la manufacture de Langlée, dont il avait pris la direction, annonça ses découvertes relatives à la fabrication de papier à partir de plantes et d'écorce de végétaux.

L'histoire industrielle de Chalette remonte au 18^{ème} siècle avec l'arrivée de papeteries où furent imprimés les assignats et mandats, premiers papiers monétaires.

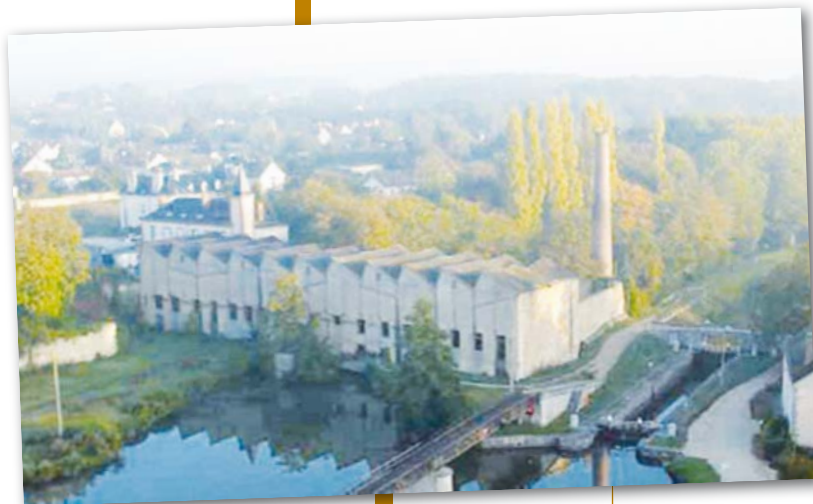
Retour sur ce riche passé...

Il faut précisément remonter en 1738. À cette époque, des papetiers de Paris, soutenus et favorisés par le duc d'Orléans, décident de bâtir une première usine, la papeterie de Langlée ; elle sera suivie en 1784 par celle de Bûges (où se rencontrent les canaux d'Orléans, du Loing et de Briare). En effet, dès 1790 la planche à billets, grande dévoreuse de papier de qualité, a des besoins immenses. Ainsi, la papeterie de Bûges imprime pendant la Révolution les assignats, fabriqués par Annisson-Duperron, propriétaire de l'Imprimerie Royale. Celui-ci sera guillotiné le 15 avril 1794. Les deux manufactures sont vendues en 1808 à J.-B. Cardon, négociant en textile. En 1815, à cause de la concurrence, Cardon garde la papeterie de Bûges qui fonctionne encore pendant 75 ans, puis est fermée en 1825, incendiée en 1891 et remplacée par le bâtiment actuel. Il transforme l'usine de Langlée en filature de coton qui cesse son activité en 1845.

L'assignat, une monnaie sous la Révolution Française

À l'origine il s'agit d'un titre d'emprunt émis par le Trésor en 1789, dont la valeur est assignée sur les biens nationaux. Il devient une monnaie en 1791 et sa valeur est le plus souvent comprise entre 2 et 30 sols. Le fonctionnement de l'assignat est simple : toute personne qui désire acheter des biens nationaux doit le faire avec des assignats. Il faut donc avant tout que les particuliers achètent des assignats auprès de l'État ; c'est ainsi que la rentrée d'argent se fait. Une fois la vente effectuée, de retour dans les mains de l'État, les assignats doivent être détruits. Mais l'assignat est transformé en un papier-monnaie. Et l'État, toujours à court de liquidités, l'utilise pour toutes ses dépenses courantes. La machine s'emballa... L'État ne détruit pas les assignats qu'il récupère ; pire, il imprime plus d'assignats que la valeur réelle des biens nationaux. Avec la guerre, la France a besoin d'argent. Le manque de numéraire se fait criant et, entre novembre 1791 et juin 1792, la somme des assignats à mettre en circulation passe de 1,4 à 1,8 milliards... Sur décision du Directoire, ce titre est finalement abandonné avec faste lorsque les planches à billets, les poinçons, les matrices et les plaques sont brûlés en public place Vendôme le 30 pluviôse, an IV de la République (19 février 1796).

Le 18 mars, l'assignat est retiré de la circulation contre un nouveau billet, le mandat territorial. Ce dernier connut plus ou moins la même histoire que l'assignat ; sa dépréciation se fit bien plus rapidement que pour son prédécesseur. Le 4 février 1797, il fut retiré de la circulation et la monnaie sonnante et trébuchante reprit sa place !



La papeterie de Bûges

A l'affiche

Jeudi 21 juin 2012 / 18h

place Jean-Jaurès
Chalette

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

Descendre dans les rues pour
partager le plaisir de jouer et
d'écouter de la musique.
Pour cette 31^e édition, vous êtes
tous dès aujourd'hui invités
à préparer cet événement.

Inscription et participation au Service Culturel : 02 38 07 24 95

Brèves

Conciliateur :

Prochaine permanence mardi 3 juillet sur rendez-vous pris auprès du Secrétariat du Maire au 02 38 89 59 03 ou 59 04.

SEMURPA :

La réunion de l'atelier informatique aura lieu le jeudi 7 juin à 10 h à la Médiathèque. Si vous désirez rejoindre cet atelier, vous réinscrivez ou vous informez, vous êtes les bienvenus.

Médiathèque :

- Animation Petits lecteurs : de 10 h 30 à 11 h 30 – samedi 9 juin
- Animation Bébés lecteurs : de 10 h 30 à 11 h 30 – samedi 30 juin

Initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux :

Dimanche 24 juin, rendez-vous à 9 h à la Maison de la Nature et de l'Eau. Sortie gratuite mais inscription préférable. Renseignements au 02 38 98 72 97 ou 06 42 07 34 75.

Conseil municipal :

Prochaine séance ordinaire lundi 25 juin à 20 h 30 – salle du Conseil Municipal au premier étage de l'hôtel de ville. Ordre du jour : vote du compte administratif et du budget supplémentaire. Séance publique.

Avocat conseil :

Prochaine permanence mercredi 27 juin sur rendez-vous pris auprès du Secrétariat du Maire au 02 38 89 59 03 ou 59 04.

Pique-nique citoyen et festif :

Organisé par les comités de quartiers de la ville dimanche 1^{er} juillet à 12 h à la base de loisirs de Chalette. On apporte des plats à partager (quiches, tartes, salades, fruits, gâteaux, etc.) et l'on mange tous ensemble pour fêter les vacances et se retrouver en toute convivialité. Renseignements et inscription auprès d'Aurélia au Service « Vie des quartiers » à la Maison des Associations - Tél. : 02 38 98 87 92.

Vide-grenier de Vésines :

Il se déroulera le 30 septembre prochain. D'ores et déjà, retenez cette date. Renseignements et inscription à partir du 3 septembre auprès d'Aurélia au Service « Vie des quartiers » à la Maison des Associations - Tél. : 02 38 98 87 92.

Relais Assistantes Maternelles :

- 8 juin : Fête du Relais Assistantes Maternelles, espace Louis-Aragon.
- 26 juin : Portes ouvertes, espace Louis-Aragon.

Ludothèque :

30 juin - 12 h : Pique-Nique sur place.

Kermesses 2012

- > Vendredi 8 juin à 17 h : Elémentaire Pierre-Perret
- > Samedi 16 juin à 14 h : Elémentaire Vésines
- > Vendredi 29 juin à 15 h : Maternelle Georges-Cosson
- > Samedi 30 juin à 14 h : Ecoles du Bourg